

MP/ChM

COMMISSION DE SELECTION DU 15 SEPTEMBRE 2017 FORMATION C.A.F.E.R.U.I.S.

Après examen des résultats de l'entretien de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 8 juin 2004 fixant les modalités de sélection et de formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2017-2018 (1) :

COUTURIER François DELOM Sandrine DURANEL Amélie FAURE Delphine FAURE Emilie GUERY Sabrina LADROIT Olivier PUYO Mathilde SANSONNET Audrey SEGURA PENOT Aurore TRIGUEROS Laureline

- (1) Dans le cadre d'une prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 7 260 €) relevant :
 - . d'un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD, salariés CIF-CDI), d'un congé formation professionnelle,
 - . du plan de formation de l'établissement employeur,
 - . d'un organisme financeur,
 - . d'un autofinancement du stagiaire.

les justificatifs écrits relatifs à cette prise en charge devront être fournis <u>pour le 29 SEPTEMBRE</u> 2017, dernier délai à POLARIS Formation – 5 rue de la Cité – 87002 LIMOGES CEDEX 1

Fait à ISLE, le 18 septembre 2017

Le Directeur Général,

La Directrice Pédagogique,

Pierre VERNEUIL.

Martine POTTIER.